

Nom - Prénom N° Etudiant

Tél. Email (prénom.nom) :@université-paris-saclay.fr

Enseignements	Choix	ECTS	CM	Evaluations		Seuil de Compensation
				Session 1	Session 2	
BCC1. Compétences disciplinaires fondamentales		25	143			10/20
Droit commun des contrats 1		3	18	ET	ET	7/20
Droit commun des contrats 2		4	20	ET	ET	7/20
Droit des contrats d'affaires		5	30	ET	ET	7/20
Droit international des contrats 1		5	30	ET	ET	7/20
Droit des contrats spéciaux		4	20	ET	ET	7/20
Anglais juridique et droit anglais		4	25	ECI		7/20
BCC2. Compétences disciplinaires spécialisées		26	128			10/20
Droit européen des contrats		4	20	ET	ET	7/20
Contrats de crédit et garanties		3	18	ET	ET	7/20
Contrat de justice		2	15	ET	ET	7/20
Pratique du contentieux contractuel		2	15	ET	ET	7/20
Droit administratif des obligations		2	15	ET	ET	7/20
Droit international des contrats 2		4	20	ET	ET	7/20
Anglais juridique et droit des contrats		4	25	ECI		7/20
Exposé-Discussion		5		Grand Oral	Grand Oral	7/20
BCC3. Compétences d'ouverture		9	48			10/20
Atelier de rédaction de clauses			10	VSN	VSN	
Recherche sur banque de données			6	VSN	VSN	
Mise en pratique des problématiques contractuelles			20	VSN	VSN	
Méthodologie de la recherche			2	VSN	VSN	
Aide à la recherche de stage et d'emplois			10	VSN	VSN	
UE libre (*)		2	Selon l'UE	VSN	VSN	
1 UE au choix :						
Mémoire	☐	7		Mémoire/ Soutenance	Mémoire/ Soutenance	10/20
Stage	☐	7		Rapport/ Soutenance	Rapport/ Soutenance	10/20
Total annuel		60	319			

(*) *UE libre : Développement soutenable, Entrepreneuriat, Internationalisation (EUGLOH), Engagement étudiant (SPOC, MOOC...).

Possibilité de continuer à étudier en plus une LV2 (allemand, espagnol ou chinois avancé **sans obtention d'ECTS**. Voir le département des langues.

Modalités de contrôle des connaissances :

ET : Evaluation terminale :

- Session 1 : examen de fin de semestre
- Session 2 : examen de session 2.

ECI : Evaluation continue intégrale en une session unique :

- Session 1 : épreuves de contrôle continu (intégration d'une épreuve de "seconde chance" au cours de l'UE et avant la période des examens) qui donnent lieu à une note finale.

VSN : validation sans note. Le résultat est « admis » ou « défaillant ».

BCC : bloc de compétences et connaissances

Conditions de validation de l'année de Master 2:

- Chaque BCC doit être validé : moyenne supérieure ou égale à 10/20 ET résultat « ADMIS »
- Les BCC ne se compensent pas
- La compensation des UE est possible au sein de chaque BCC ;
- Les UE dont le seuil de compensation est de 10/20, ne sont ni compensables, ni compensantes.

Je soussigné(e)..... atteste avoir activé **mon compte Adonis (adresse mail Paris-Saclay)** via <https://adonis.universite-paris-saclay.fr/activation/> (unique contact pour toute communication administrative à l'université Paris-Saclay) et avoir pris connaissance du [Règlement des études ainsi que des modalités* particulières applicables à ce contrat pédagogique](#) consultables sur le site

Date et signature de l'étudiant